



www.randoechire.fr
randoechire@gmail.com

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 28 août 2017

Etaient présents :

- Jacky Aubineau, Gérard Boiroux, Roseline Brescia, Gérard Iszraelewicz, Bernard Perreau, Sylvette Juin, Marie-Lise Rafaitin, Daniel Simon ; Marcel Baudouin, Claude Martin, Joël Mathé, Josiane Rouger, Gilles Sionnet, Dominique Tendron.

Etaient absents et excusés :

- Bernard Augereau, Gisèle Bernot, Jean-Pierre Mercier, Marie-Noëlle Merckx, Yves Moreau.

A la demande de Gérard Iszraelewicz, Président, le Conseil d'administration de *Rando Echiré* s'est réuni Maison des Associations (salle Mélusine) à Echiré.

Nouvelles modalités d'adhésion

La loi du 28 janvier 2016 de « modernisation du système de santé », ainsi que le Décret n°2016-1157 du 24 août 2016 ont modifié les conditions de délivrance d'une licence pour la pratique sportive. La licence sportive est toujours liée à un certificat médical de non contre-indication. Toutefois ce certificat est désormais valable trois ans, la pratique autorisée devant se faire sans discontinuer. Durant ces trois ans de validité, le licencié doit répondre à neuf questions sur sa santé. Un seul « oui » nécessite de revoir à nouveau un médecin pour avoir un certificat valide. Ce questionnaire reste privé, le sportif doit en retour donner une attestation signée avec sa demande de licence, mentionnant « sur l'honneur » avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

Ces dispositions sont intégrées au Règlement intérieur de Rando Echiré qui sera soumis à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2017.

Un nouveau pavé prenant en compte ces dispositions est inséré dans le Bulletin d'adhésion 2017-2018 : auto-questionnaire de santé joint, et attestation sur l'honneur à compléter et à signer.

Tarifification 2017-2018

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2017, une augmentation de 2€ sera soumise à l'approbation des adhérents.

1€ correspond à l'augmentation décidée par la Fédération.

1€ supplémentaire permettrait d'envoyer les licences par courrier postal.

Cette seconde mesure est soumise au vote des administrateurs présents (14) : 13 pour, 1 abstention.

Sous réserve de l'accord des adhérents, les cotisations pour adhérer à Rando Echiré seront les suivantes :

- Licence individuelle : 30,00 €
- Licence familiale : 59,00 €
- Cotisation pour un licencié d'une autre association : 10,00 €

Modalités de collecte des dossiers d'adhésion et de remise des licences

Le CA décide d'organiser des permanences afin de collecter les dossiers d'adhésion.

Ces permanences auront lieu à l'issue des randonnées, ce à partir du mercredi 20 septembre 2017 (puis 21,26,30 etc..).

Les animateurs vérifieront soigneusement les documents d'adhésion et n'accepteront que des dossiers complets.

Les licences seront ensuite envoyées par courrier postal à tous les randonneurs (voir supra).

Participation au Forum des Associations du samedi 9 septembre 2017

Rando Echiré participe au Forum des Association mais ne souhaite pas être associée à la section Marche du Foyer Gélasien , non affiliée à la Fédération de Randonnée pédestre.

Date et lieu du Forum : **samedi 9 septembre 2017**, de 14 à 19 heures, Salle des sports d'Echiré.

Que proposera notre stand ? Flyers, gobelets, auto-collants, T-shirts... Photos, videos, film sur l'affiliation à la Fédération...

Qui pour préparer le stand ? Le matin : Gilles Sionnet et Marcel Baudoin + Bernard Perreau pour l'écran télé et Claude Martin pour le PC portable.

Permanences pour tenir le stand ? Tous les administrateurs disponibles.

Préparation des Assemblées générales de Rando Echiré

Elles auront lieu le **mardi 19 septembre 2017**, à partir de 20 h 30, dans la salle des Fêtes d'Echiré.

Assemblée générale extraordinaire

Approbation des Statuts modifiés ainsi que du Règlement intérieur modifié.

Prévoir une présentation rapide des modifications.

Demander un vote groupé.

Assemblée générale ordinaire

Projection du fichier Powerpoint préparé par Joël et Gérard I.

Approbation du Procès-verbal de l'AGO du 6 septembre 2016

Rapport moral et d'activités 2016-2017.

Intervention des responsables de chaque secteur d'activité qui présenteront les actions de la saison 2016-2017

Rapport financier 2016-2017

Vote des résolutions

Projets 2017-2018

Elections des administrateurs.

- Administrateurs sortants : Jacky Aubineau, Bernard Augereau, Gérard Boiroux, Jean-Pierre Mercier, Bernard Perreau, Dominique Tendron.
- Administrateur démissionnaire : Roselyne Brescia
- Tous les administrateurs sortants se représentent.
- Candidats nouveaux : Florence Bremaud, Joël Brescia, Alain Gruget

Convocations : Elles seront envoyées par Bernard Perreau à partir du 29 août 2017.

Joindre les Statuts modifiés, le Règlement intérieur modifié. Opportunité de joindre le PV de l'AGO de 2016 ?

Récupérer le video-projecteur de la Mairie.

Accueil et élargement : les volontaires sont attendus pour 20 heures.

Questions diverses

Rando au profit d'Haïti et Bobeïca

Dimanche matin 8 octobre 2017.

Rendez-vous sur le parking de la Salle des sports d'Echiré, à partir de 9 heures.

Prévoir 2 circuits de 8 et 11 km

Prévoir également des encadrants.

Qui s'en occupe ?

Rando en partenariat avec le CLIC

Mardi matin 26 septembre 2017

Circuit 8km : animateur Bernard Perreau

Circuit 5 km : animateur Gérard Boiroux

Circuit 3 km : animateur Gérard I.

Chaque animateur constituera une équipe pour accompagner les participants.

Bernard Perreau transmettra les circuits aux animateurs début septembre.

Soirée des accompagnateurs

Samedi 25 novembre 2017.

Vérifier la disponibilité de la Salle des Fêtes.

Etudier une participation financière des accompagnants et des conjoints (voir CR CA du 14 mars 2017)

Sollicitation du CDOS du département 79

Gérard I. propose de présenter la candidature de Rando Echiré pour les *Lauriers du sport*

Balisage

Gilles Sionnet détaille les travaux de balisage effectués par Rando Echiré au cours de la saison 2016-2017 : GR 36 sur Echiré, Echiré Mélusine, Saint-Gelais, La Chapelle-Thireuil, Sainte-Ouene, Surin... soit au total 73 km. Les travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes, ce qui représente 108 heures de travail.

Date du prochain CA : jeudi 21 septembre 2017 à 20 heures.

Lieu à préciser.

La séance débutée à 18 heures est close à 20 heures 30 .

Le Président

G. ISZRAELEWICZ

La Secrétaire

M-L RAFAITIN